



Nourrir le Futur: Renforcement et transformation digitale du secteur agroalimentaire au Sénégal (AID013244/05/8)

FINANCÉ PAR LA COOPÉRATION ITALIENNE

Realisé par
ipsia



Ministero degli Affari Esteri
e della Cooperazione Internazionale



10

AGENZIA ITALIANA
PER LA COOPERAZIONE
ALLO SVILUPPO



JengaLab



APPEL A CANDIDATURE POUR LA SELECTION DE 150 MPME DU SECTEUR DE LA TRANSFORMATION AGROALIMENTAIRE DANS LES REGIONS DE DAKAR, THIES ET FATCK

Projet : Nourrir le Futur : Renforcement et transformation digitale du secteur agroalimentaire au Sénégal - AID 013244/05/8 financé par l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement (AICS)

Contexte

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Nourrir le Futur : Renforcement et transformation digitale du secteur agroalimentaire au Sénégal », financé par l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement (AICS), IPSIA chef de file, Enda Graf Sahel, JengaLab, Fondazione Aurora et la Commune de Milan envisagent de sélectionner 150 MPME opérant dans le secteur de la transformation des produits alimentaires locaux dans les régions de Dakar, Thiès et Fatick.

Le projet vise à promouvoir l'emploi inclusif et le travail décent au Sénégal, en particulier pour les femmes et les jeunes, en s'appuyant sur la transformation numérique et le renforcement des compétences dans le secteur de l'économie alimentaire. Il cible principalement les régions de Dakar, Thiès et Fatick, où le potentiel de la transformation des produits locaux est élevé mais freiné par des contraintes structurelles et un accès limité aux marchés formels. À travers la formation, l'accompagnement des PME, le soutien à l'entrepreneuriat et des dispositifs d'insertion professionnelle, le projet ambitionne de renforcer durablement ce secteur comme levier d'inclusion économique.

La logique d'intervention multisectorielle est portée par un partenariat diversifié, coordonné par IPSIA, ONG disposant d'une longue expérience dans le secteur agroalimentaire au Sénégal. Enda Graf Sahel assurera l'accompagnement technique des entreprises du secteur productif ; la Fondazione Aurora gèrera la partie gestion et financière ainsi que la valorisation des ressources de la diaspora sénégalaise ; JengaLab accompagnera la transformation numérique du secteur et la Commune de Milan apportera son expertise dans la création d'écosystèmes urbains favorables à l'entrepreneuriat des jeunes et dans la mise en place de stages professionnels en Italie.

Les PME sélectionnées s'engageront dans un parcours de renforcement de leurs capacités techniques, organisationnelles et numériques. Le projet leur offre un accompagnement ciblé pour améliorer la qualité et la certification de leurs produits, accéder au marché formel, développer de nouveaux débouchés commerciaux et moderniser leurs outils de gestion et de production. En s'inscrivant dans cette dynamique, les entreprises gagnent en compétitivité tout en contribuant à l'inclusion professionnelle des femmes et des jeunes.



Nourrir le Futur: Renforcement et transformation digitale du secteur agroalimentaire au Sénégal (AID013244/05/8)

FINANCÉ PAR LA COOPÉRATION ITALIENNE

Realisé par
ipsia



Ministero degli Affari Esteri
e della Cooperazione Internazionale



10

AGENZIA ITALIANA
PER LA COOPERAZIONE
ALLO SVILUPPO



JengaLab



Les critères d'éligibilité

Pour être sélectionnés, les entreprises doivent remplir les conditions suivantes :

- 1) Être implantée et exercer ses activités dans l'une des régions de Dakar, Thiès ou Fatick ;
- 2) Être une entreprise légalement constituée et reconnue conformément à la législation en vigueur au Sénégal ;
- 3) Exercer une activité de transformation alimentaire et commercialiser des produits issus notamment des filières céréales, fruits, légumes, oléagineux, lait, poisson ou autres produits assimilés ;
- 4) Disposer d'une unité de transformation opérationnelle ;

Les modalités de candidature

Les entreprises intéressées sont invitées à soumettre leur candidature soit en ligne via le lien : <https://ee-eu.kobotoolbox.org/x/ouhu5xbP> soit par dépôt physique du formulaire dûment rempli auprès des sièges de **IPSIA** (Thiès, quartier HLM – Route de Mbour) et **Enda Graf Sahel** (Dakar, Cité Millionnaire – Grand Yoff), **au plus tard le mardi 24 mars 2026 à 18h00mn.**

Pour tout renseignement complémentaire ou demande de clarification, les entreprises disposent d'un délai de quinze (15) jours à compter de la date de publication et sont invitées à prendre rendez-vous avec l'équipe de coordination du projet au numéro +221 33 905 58 08 ou par courrier électronique à l'adresse senegal@ipsia-acli.it / mameawa.ndiaye@ipsia-acli.it du lundi au vendredi, de 9h30 à 16h00.